

Rapporteur : Monsieur MAUDUIT

**OBJET : Vente d'une tondeuse à lame, auto-portée , immatriculée 8247 TZ 86
à Monsieur Nicolas COMPAIN**

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du renouvellement du parc matériel au service Cadre de Vie, il a été procédé, à la mise en vente sur le site webenchère, d'une tondeuse à lame, auto-portée MAGA RANSOMES, immatriculée 8247 TZ 86

* * * * *

VU l'instruction budgétaire M 14,

VU la circulaire interministérielle CD 6955 du 31 décembre 1996, relative à l'inventaire des actifs.

CONSIDERANT que cette tondeuse doit être sortie de l'inventaire.

CONSIDERANT que la proposition de reprise dudit véhicule, faite par Monsieur COMPAIN Nicolas, a été la meilleure.

Le conseil municipal, ayant délibéré, autorise et décide :

- de sortir de l'inventaire le véhicule immatriculé 8247 TZ 86, à compter du 2 juin 2009,
- de valider la vente de ce véhicule, pour un montant de 6 300 € , à Monsieur COMPAIN Nicolas, demeurant 12 rue des Chazeaux à CHATELLERAULT,
- d'autoriser le maire ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à ce dossier.

Le montant de la recette sera enregistré sur l'imputation 823 775/3200 du budget principal de la ville.

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le Maire de la Ville de Châtelleraut

Transmis à la sous préfecture

Le 21 juillet 2009

Publié en mairie, le 16 juillet 2009

Pour ampliation,

Pour le Maire et par délégation,

Le directeur général des services

Hugues CLEPKENS